

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

---

À une séance ajournée du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue à 19h30 au lieu ordinaire des sessions, lundi le quatorzième jour de septembre deux-mille-quinze, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Mario Quirion, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, Claude Goulet, Hugues Arguin, Francis Bélanger, Renaud Gosselin.  
Mme la conseillère, Diane Rancourt.  
Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

Rés. 15-175

**MANDAT WSP : RELEVÉ TERRAIN BELVÉDÈRE**

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Claude Goulet

QUE mandat soit donné à WSP pour relevé de terrain, identification d'appuis, photos et estimé de réparation du belvédère du Moulin, le tout tel que présenté à l'étape I de l'offre de services du 25 août 2015. Un montant de 2 152\$ est prévu à cet effet.

ADOPTÉE

Rés. 15-176

**DEMANDE DE COURCELLES POUR RECEVOIR SES SERVICES DE SANTÉ DE LA RÉGION DE LA BEAUCE**

ATTENDU QU'historiquement, les citoyens de Courcelles pouvaient choisir d'utiliser les services de santé du Centre de santé et des services sociaux de Lac-Mégantic ou du Centre de santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches

ATTENDU QUE suite à la réorganisation des services de santé ce choix leur a été enlevé et ce principalement lorsqu'ils utilisent les services ambulanciers et le service du CLSC de La Guadeloupe;

ATTENDU QUE la municipalité de Courcelles a adopté une résolution par laquelle elle demande d'obtenir ses services de santé de la région du CISSS de Chaudière-Appalaches et non de l'Estrie et demande au conseil des maires un appui à leur demande;

Il est proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Claude Goulet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

QUE le conseil des maires de la Municipalité Régionale de Comté du Granit appuie de façon inconditionnelle les démarches de la Municipalité de Courcelles dans ses démarches auprès du gouvernement du Québec afin de pouvoir obtenir ses services de santé du CISSS de Chaudière-Appalaches.

QU'une copie de cette résolution soit acheminée à monsieur Gaétan Barette, ministre de la Santé, monsieur Robert Dutil, député de Beauce-Sud, monsieur Ghislain Bolduc, député de Mégantic.

ADOPTÉE

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par : Francis Bélanger

Appuyé par : Gino Giroux

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_, maire \_\_\_\_\_ dir.gén./sec-trés.